

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, lors d'une conférence de presse sur l'avenir de la compétitivité européenne au siège de l'UE à Bruxelles, le 9 septembre 2024.



Rapports de force

Rififi à Bruxelles, blocages à Paris : mais où va la prochaine Commission européenne ?

Le président de la République a proposé ce lundi son ministre démissionnaire des Affaires étrangères Stéphane Séjourné comme commissaire européen après la démission fracassante de Thierry Breton. À quoi va ressembler la Commission telle qu'elle se dessine ?

Atlantico : Alors qu'elle est très contestée, Ursula von der Leyen tient fermement la barre de la Commission. À quoi va ressembler la Commission telle qu'elle se dessine ? Quels sont les rapports de force à la fois au Conseil (pour les États membres) et au Parlement européen ?

Andreas Eisl : Avec les élections parlementaires européennes de juin et les dernières élections nationales, l'Europe a pris un virage à droite. Au Parlement européen, le nombre de sièges occupés par les partis eurosceptiques (conservateurs et d'extrême droite) a considérablement augmenté. Néanmoins, l'alliance généralement pro-européenne qui s'étend des socialistes aux conservateurs plus modérés en passant par les libéraux (et avec l'aide des Verts) a permis à Ursula von der Leyen d'obtenir un second mandat à la tête de la Commission européenne.

Les commissaires européens étant toutefois sélectionnés par les gouvernements nationaux, l'évolution de l'équilibre politique entre les États membres conduira à une composition plus conservatrice de la Commission. Près de la moitié des commissaires attendus sont liés au PPE (13 sur 27), tandis que les socialistes et les libéraux n'en comptent respectivement que 5 et 4. Ce que cela signifie pour le programme de travail de la Commission européenne jusqu'en 2029 peut déjà être anticipé dans les orientations politiques que Mme von der Leyen a définies avant sa confirmation en tant que présidente de la Commission par le Parlement européen en juillet. L'accent sera mis davantage sur la compétitivité et la défense, le Green Deal européen ne sera pas renforcé et la politique migratoire sera plus restrictive.

Yves Bertoncini : Ursula von der Leyen est notamment critiquée pour sa présidence trop personnelle de la Commission, qui a vocation à fonctionner de manière plus collégiale à des fins d'intelligence collective et d'acceptabilité politique. Mais elle doit sa reconduction au bilan positif de son équipe pour la législature 2019-2024 et à la nouvelle victoire de la formation dont elle était cheffe de file pour les élections européennes de juin 2024, le Parti Populaire européen (PPE).

Le PPE est également dominant au niveau du Conseil, puisque ses membres dirigent une douzaine de gouvernements nationaux, contre seulement 4 pour les Sociaux-démocrates et 4 pour les Libéraux. Il est donc logique que le PPE soit aussi fortement représenté à la Commission, dont au moins la moitié des membres lui seront affiliés. Cela n'empêchera naturellement pas l'UE de fonctionner sur la base de convergences partisans et d'une coalition informelle rassemblant le PPE, les S&D et les Libéraux, avec l'appoint ponctuel des Verts ou des conservateurs eurosceptiques conduits par Georgia Meloni. L'incertitude demeure en revanche sur l'évolution des rapports de force diplomatiques, dans un contexte d'affaiblissement de la France et de l'Allemagne, et de renforcement relatif de l'Italie, de la Pologne et des pays d'Europe nordique et orientale.

A ce stade, c'est en consultant la « déclaration de politique générale » sur la base de laquelle Ursula von der Leyen a été élue par le Parlement européen en juillet dernier qu'on peut avoir une première idée des priorités à venir, notamment la promotion de la compétitivité et de la souveraineté économiques de l'Europe, le renforcement de sa sécurité collective et de sa défense ainsi que le traitement des défis écologiques et digitaux. C'est après les auditions parlementaires des nouveaux Commissaires désignés qu'on en saura beaucoup plus, c'est-à-dire dans quelques semaines.

La démission de Thierry Breton ne cache-t-elle pas des tensions avec Ursula von der Leyen ? Cette crise avec un Commissaire sortant d'un grand pays est-elle assez inédite ?

Yves Bertoncini : Thierry Breton a eu le courage de critiquer ouvertement Ursula von der Leyen, ce que beaucoup de ses collègues n'ont pas osé faire. Il avait par exemple dénoncé, à

juste titre, sa décision de nommer un député européen allemand comme « *représentant de l'Union européenne pour les PME* » sans même qu'il soit consulté, alors même qu'il était le Commissaire responsable des entreprises. Il est même allé jusqu'à critiquer publiquement Ursula von der Leyen en mars lors de sa désignation par le congrès du PPE, en soulignant le soutien limité dont elle avait bénéficié et l'absence d'enthousiasme général pour un deuxième mandat - c'était plus que courageux : téméraire... On peut dire qu'il a eu l'audace de « prendre son risque » et que la réélection d'Ursula von der Leyen était de bien mauvais augure pour lui...

Je crois cependant que le fait qu'une présidente allemande de la Commission s'en prenne ainsi à un Commissaire français est sans précédent et que, au-delà de l'antagonisme personnel entre eux deux, cela traduit une forme d'affaiblissement de la France au niveau européen et de détérioration de la relation franco-allemande.

Andreas Eisl : Thierry Breton était un commissaire très actif doté d'un portefeuille politique très large. Son expérience au sein du gouvernement et du secteur privé lui a permis d'acquérir les capacités politiques et techniques nécessaires pour jouer un rôle transformateur au sein de l'UE dans plusieurs domaines liés à la politique industrielle, tels que les secteurs du numérique, de la défense et de la santé. En rompant avec certains paradigmes européens de longue date, par exemple dans le domaine de la politique de la concurrence, et en raison de son caractère, M. Breton n'a pas hésité à s'opposer ouvertement à d'autres commissaires, notamment à la commissaire à la concurrence Margrethe Vestager et à la présidente de la Commission, Mme von der Leyen. Ses critiques fortes à l'égard de la manière dont Mme von der Leyen gouverne la Commission et certaines nominations controversées semblent avoir été une raison suffisante pour que Mme von der Leyen ait tenté de se débarrasser de lui.

Thierry Breton tente d'imposer son narratif dans le cadre de cette démission. N'était-il pas critiqué à Bruxelles ? Quel a été son bilan et notamment sur la politique industrielle de l'Europe ?

Yves Bertoncini : Thierry Breton a pu lui aussi être critiqué à Bruxelles, compte tenu de son volontarisme parfois chevaleresque et de sa propension à beaucoup communiquer sur lui-même.

Mais cela signale précisément qu'il a beaucoup agi, en jouant un rôle décisif sur des enjeux prioritaires pour l'UE : commandes de vaccins face à la crise pandémique, relance des usines d'armements en soutien à l'Ukraine, régulation des géants du numérique, lancement d'alliances et de projets industriels communs dans les secteurs stratégiques pour notre continent...

Ce bilan substantiel doit certes beaucoup à l'évolution du contexte géopolitique et aux chocs ayant frappé nos économies, mais Thierry Breton aura eu le grand mérite d'organiser et

d'incarner la mobilisation des Européens sur ces nombreux registres – il mérite d'en être remercié.

Stéphane Séjourné devrait devenir vice-président exécutif en charge de l'autonomie stratégique sur les "enjeux de souveraineté industrielle, technologique et de compétitivité européenne" qui tiennent à coeur à Emmanuel Macron et qui sont jugés cruciaux par Mario Draghi dans son récent rapport. Stéphane Séjourné devrait piloter un groupe de quatre commissaires (Innovation et recherche, commerce et sécurité économique, affaires économiques et financières, services financiers et union des marchés de capitaux, sans la défense). Est-ce encourageant pour l'avenir de l'Europe et pour la politique industrielle notamment ?

Andreas Eisl : Tel qu'il est présenté aujourd'hui, ce portefeuille politique semble très large et dirigé par un commissaire français. Compte tenu des défis économiques auxquels l'Europe est actuellement confrontée, il sera important que les commissaires qui détiennent ces différents portefeuilles politiques soient en mesure de travailler ensemble de manière constructive et de prendre des décisions coordonnées pour défendre les intérêts économiques européens. À cet égard, la question de savoir si M. Séjourné aura le poids politique et l'autorité technique nécessaires pour y parvenir reste ouverte. Mais peut-être qu'une approche plus collégiale que celle dont a fait preuve Breton dans le passé peut être utile dans la nouvelle configuration de la Commission proposée par von der Leyen.

La France saura-t-elle se montrer à la hauteur de la situation ? Notre faiblesse politique interne va-t-elle nous affaiblir ou Michel Barnier va-t-il sauver notre influence ?

Andreas Eisl : La situation politique et budgétaire actuelle de la France ne contribue certainement pas à renforcer l'influence du pays au sein de l'UE. Mais le drame politique autour de la démission de M. Breton n'est peut-être pas le signe le plus évident de l'affaiblissement de l'influence française au sein de la Commission, contrairement à ce que l'on pensait au départ. En ce qui concerne la nomination de Michel Barnier, ses références et son expérience de l'UE aideront probablement la France à rester un acteur clé dans les futures négociations au sein l'UE. En revanche, la fragilité politique du gouvernement qui sera présenté dans les prochains jours restera un obstacle majeur pour la France dans la conclusion d'accords politiques en Europe. Actuellement, je doute que beaucoup d'observateurs parient sur le fait que Barnier sera encore premier ministre à la fin de l'année prochaine.

Yves Bertoncini : Michel Barnier est très connu et respecté au niveau européen en raison des responsabilités importantes qui ont été les siennes à la Commission, y compris pour négocier le Brexit. Sa nomination pourra en partie compenser la perte de crédit d'Emmanuel Macron, suite à sa dissolution incomprise et ratée et au recul national et

européen de sa famille politique. Mais l'influence de la France au niveau européen est avant tout déterminée par des facteurs plus globaux.

Ainsi l'évolution du contexte géopolitique est-elle, depuis quelques années, plutôt porteuse pour la promotion des thèses françaises traditionnelles en matière d'Europe puissance, d'interventionnisme économique et d'activisme financier. Nous verrons comment le verdict des prochaines élections américaines, l'issue de l'invasion russe de l'Ukraine et l'agressivité croissante de la Chine affaibliront ou non ces vents porteurs, dont les acteurs français ont su tirer parti ces derniers temps, y compris à la faveur de la présidence française du Conseil en 2022.

L'influence d'un pays au niveau européen est aussi fortement indexée à ses résultats et à ses performances : de ce point de vue, les lourds déficits affichés par la France en matière budgétaire, commerciale et industrielle sont un triple handicap, de même que les doutes portant sur la capacité de son système politique à relever de tels défis. Comment convaincre les Européens de lancer de nouveaux emprunts et investissements communs pour mieux faire face à la concurrence chinoise et américaine lorsqu'on est incapable de tenir ses engagements budgétaires européens depuis des lustres – sans que cela n'ait d'ailleurs réglé aucun des problèmes fondamentaux de notre pays ? Comment exercer un « leadership » européen en prévoyant de former une minorité de blocage contre l'accord « UE-Mercosur », alors que la grande majorité des pays de l'UE le juge bienvenu pour des raisons à la fois commerciales et géopolitiques ?

La France a présenté une nouvelle candidature avec Stéphane Séjourné. Emmanuel Macron n'a-t-il pas cédé face à Ursula von der Leyen avec la démission de Thierry Breton en échange d'un meilleur portefeuille pour la France ? La France passe-t-elle au rang des petits pays en Europe ou pourrons-nous encore peser au sein des 27 et notamment sur la politique industrielle ?

Yves Bertoincini : Il est certain que, à un moment ou à un autre, Thierry Breton a été lâché par les autorités françaises et donc par l'Élysée, qui aurait pu imposer son maintien à la Commission et insister pour qu'il exerce des responsabilités substantielles. Ursula von der Leyen peut estimer qu'elle a gagné son bras de fer avec Paris, ce qui n'est pas très positif pour la suite...

La candidature alternative de Stéphane Séjourné offre l'occasion à Paris de sauver la face, en obtenant pour lui aussi une vice-présidence exécutive à dimension économique, centrée sur la promotion de la compétitivité de l'Europe et son autonomie stratégique en matière industrielle.

Il faudra comparer l'ampleur de son portefeuille avec celui que détenait Thierry Breton dans la Commission précédente pour évaluer si la France y a gagné en influence. Au-delà, ce n'est pas faire injure à Stéphane Séjourné que de constater qu'il ne bénéficie pas de la même

expertise et expérience que son prédécesseur sur les enjeux économiques, ce qui est quand même très utile... Peut-être seront-nous « déçus en bien » comme disent les Suisses ?

La France sera toujours considérée comme l'un des grands pays de l'UE, capable de peser sur ses grandes orientations et de façonner ses décisions les plus essentielles. Une chose est certaine : elle démarre ce nouveau cycle politique européen dans une position beaucoup moins favorable qu'il y a 5 ans, à la Commission, au Parlement européen comme au Conseil.